

Tous nos matériels sur
<http://www.occamat.net>

FACTURE

Réf.Client : 411D1382
N°Pièce : FA Q5010187
Date : 31/01/2025

EARL DE GOUNET
MR LAFAGE LAURENT
204 chemin de gounet
46250 SAINT CAPRAIS

1 / 1

Référence	Désignation	Qté	PU Brut	PU Net	Mont. HT
-----BON LIVRAISON PIECES N° Q5010238 du 29/01/2025-----					
FO TA240943	PALETTE COTE TRACTEUR 480	2,00	41,77	41,77	83,54
FO TA202047	AXE ARTICULATION DE TRAPPE L19	1,00	7,66	7,66	7,66
FO TA501060	BAGUE 12X14X12	2,00	3,28	3,28	6,55
C/PORT/V	PORT PIECES	1,00	18,00	18,00	18,00

Page

TAUX	BASE	MONTANT TVA	MONTANT TTC
20,00	115,75	23,15	

TOTAL HT	115,75
TOTAL TVA	23,15
TOTAL TTC - €uros	138,90

138,90 Par Chèque au 31/01/2025

NET A PAYER : 138,90
IBAN : FR76 1120 6000 1800 0241 0025 084 - AGRIFRPP812

Réserve de propriété : loi n° 80-335 du 12/05/80. La marchandise reste la propriété du vendeur jusqu'à complet paiement du prix. Toutefois la responsabilité des marchandises est transférée à l'acheteur dès la délivrance. En cas de contestation, le tribunal de commerce de Rodez sera seul compétent.

Selon la loi N°94-1442 du 31.12.92, sur la réglementation des factures, tout paiement anticipé ne pourra pas donner lieu à escompte.

Les pénalités seront calculées dès que les conditions de règlements accordées seront dépassées auxquelles se rajoute une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement conformément aux articles L441-6 et L441-3 du Code de Commerce

A. SERIEYS - Z.A. LES MOLINIÈRES - 121 ROUTE DE SEGONZAC - RD 888 - 12450 LA PRIMAUBE
Tél. : 05 65 69 47 15 E.mail : occamat12@orange.fr Internet : www.occamat.net